

Les hommes de Davos : Biden, Macron et Trudeau prêts au pire

écrit par Georges Clement | 20 février 2022



L'état du monde occidental

États-Unis – Canada

A la veille des mid-term

« *Que la lumière soit, et la lumière fut !* »

Les révélations pleuvent qui dénoncent la malversation et la volonté de détruire, d'éradiquer les États-Unis tels qu'en eux-mêmes ils furent. Il s'agit d'une guerre engagée par les démocrates depuis (au moins) la présidence Obama.

Cette course à l'anéantissement de la nation américaine ne s'embarrasse plus ni de la Constitution fédérale ni de celle des États, elle se libère des lois électorales et utilise, après les avoir politisés, les grandes agences sensées veiller sur la sécurité des États-Unis (F.B.I, C.I.A, N.S.A etc.) comme armes contre les patriotes.

Cette guerre est menée mondialement, et Klaus Schwab vient de se féliciter d'avoir introduit certains de ses « Young leaders » à la tête de plusieurs gouvernements occidentaux. Et il cite avec une grande fierté Trudeau et Macron auxquels on peut ajouter le premier ministre de Nouvelle Zélande, une femme jeune et inquiétante.

Pour fixer les idées voici ce qu'a déclaré hier le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau : « *peu importe que nous soyons en train d'attaquer vos droits fondamentaux, ou limiter vos droits fondamentaux, et que la **Charte**[\[1\]](#) dise que c'est interdit, nous irons quand même de l'avant, et nous le ferons. C'est une faille (Loop hole) juridique qui permet à une majorité de renverser les droits fondamentaux d'une minorité.* »

Par ailleurs le soi-disant président Biden s'est permis d'ironiser sur les « droits personnels » d'un citoyen. Et tout le monde sait que si Biden dit quelque chose c'est qu'Obama a

prononcé la phrase devant lui, comme chacun sait qu'Obama effectue son troisième mandat.

Dans ce paysage politique où le gouvernement de NOTRE monde se trouve à Davos et son administration à l'ONU, la France de Macron EST celle de Davos.

Aussi, les graves nouvelles de ce qui s'est produit aux États-Unis entre 2016 et 2017 et qui se prolongea jusqu'à la conclusion du rapport Mueller en 2019 lors de l'élection puis de la présidence de Donald Trump, et qui devraient nous réjouir ou nous conforter, nous laissent perplexes car la question qui demeure désormais en suspens est la suivante : quel sera le bras de justice qui pourra punir le piétinement des droits fondamentaux des peuples occidentaux, et en particulier celui de leurs droits constitutionnels ?

La réponse, dans l'immédiat, est qu'aucun pouvoir, y compris le Judiciaire et la cour Suprême, ne s'emparera des conclusions de l'enquête du procureur spécial John Durham pour châtier les criminels et que l'injustice restera impunie.

De quoi s'agit-il ? D'une confirmation de la forfaiture à l'œuvre et de l'usurpation du pouvoir aux États-Unis.

Pour éclairer le lecteur, faisons un peu d'histoire récente.

En 2020, après le grand vol de l'élection présidentielle, il y eut, juste après le fameux 6 janvier 2021 et la grande trahison de l'establishment républicain qui certifia les votes des États contestés, une décision surprenante de William Barr, Attorney général de l'administration Trump sortante.

Le ministre de la justice, alors que Donald Trump avait annoncé qu'il ne concéderait pas la victoire à Joe Biden, mais quitterait la Maison Blanche à la date prévue, déclara transformer John Durham auquel il avait confié une mission d'enquête sur l'accusation de collusion entre Trump et la Russie, en procureur spécial avec pleins pouvoirs pour la

mener à son terme sous la nouvelle présidence. William Barr précisa que John Durham prendrait le temps qu'il faudrait pour aller au bout du dossier et inculper ceux qui le mériteraient.

Le procureur spécial se mit au travail et constitua bientôt un « Grand Jury ». Ses premiers mois s'écoulèrent dans une indifférence quasi générale. En effet, les enquêtes, audits et contestations des résultats des élections de 2020 dominaient l'agitation politique (Ils se poursuivent à l'heure actuelle) et permirent à Durham de travailler sous les radars médiatiques ce qui aboutit à une première inculpation en 2021. La semaine dernière, il publia ses observations qui mirent en évidence que l'équipe Clinton, mais aussi Obama et le parti Démocrate, menèrent et financèrent des actions, criminelles eût égard à la Constitution, contre l'équipe de campagne de Donald Trump en 2016, puis contre le président en 2017 et ensuite.

L'affaire devient le plus grand scandale politico-criminel de l'histoire américaine. John Durham a interrogé 24 personnes devant le Grand Jury, y incluant des fonctionnaires de la C.I.A, du F.B.I et des directeurs de ces agences, ainsi que la direction de l'équipe de campagne d'Hillary Clinton. A la suite de ces auditions, le Grand Jury a inculpé un avocat d'Hillary Clinton. Ceci bien sûr n'est que le début de la mise en cause des coupables qui qu'ils fussent. Et lorsque les mises en accusation seront prononcées, les mis en examen ne pourront plus les ignorer. Michael Sussman et Marc Elias furent les avocats principaux de l'équipe d'Hillary Clinton en 2016-2018. Ils ont payé des millions de dollars pour monter le faux dossier Steel qui voulut salir Donald Trump pendant la campagne de 2016. A présent, nous savons qu'ils ont aussi dépensé des millions de dollars pour trouver et acheter des informations au patron d'une entreprise technique et informatique. Celle-ci a été convaincu d'avoir espionné et écouté la Trump Tower à New York où se trouvait le siège de l'organisation Trump pendant la campagne électorale. Mais de

plus, et ceci est le plus terrible de l'affaire, ils se sont assuré la collaboration d'un membre de l'administration Trump (Après l'élection) pour accéder aux serveurs de la Maison Blanche, faisant courir des risques à la sécurité des États-Unis. Cela signifie qu'un membre du gouvernement a autorisé et payé l'entreprise technique ci-dessus mentionnée pour qu'elle surveille les communications et les documents de la présidence afin de les faire parvenir aux démocrates.

Mais tout ceci n'aurait pas pu advenir sans la complicité active ou passive des services de renseignement américains. John Durham va ainsi mettre au grand jour la plus grande conspiration de l'histoire des États-Unis contre un président en titre.

De l'ensemble des évènements ci-dessus et de l'attitude qui, en d'autres temps, eussent été suicidaires, de la part de membres et même de chefs de gouvernement (Justin Trudeau), on peut tirer la conclusion que ceux-ci sont en mission et que les ordres auxquels ils obéissent sont de ne pas s'embarrasser des Constitutions ni des droits fondamentaux des citoyens, et surtout d'aller au bout de leurs tâches.

D'ailleurs, pour revenir au Canada, on apprend que la loi d'urgence, vieille de 40 ans et n'ayant jamais servi, que Trudeau évoqua la semaine dernière, pour être exécutable, devait être précédée d'un débat de 5 jours, et d'un vote favorable. Or les chambres (Sénat et Communes) n'ont siégé que 4 jours, et le dernier jour, qui devait être suivi d'un scrutin, était vendredi. Or cette séance a été suspendue par le speaker pour... raisons de sécurité. Et ces raisons découlent de la mise en œuvre de la loi d'urgence dès vendredi matin par le gouvernement de Trudeau. Il est donc établi que l'action de force en cours qui voit l'arrestation de plus de 100 personnes ainsi que des dégâts sur des biens appartenant aux camionneurs n'a aucune légalité et qu'on s'est moqué des parlementaires comme on se moque du peuple qu'on prive de compte en banque, dont on saisit les valeurs boursières et dont on suspend les

assurances au motif qu'ils ont manifesté pacifiquement en toute légalité, et même, comme s'en est vanté le ministre de Trudeau, qu'ils auraient eu des opinions « pro-Trump » !

A ce stade de criminalité politique affichée, il semble qu'ils ne peuvent plus reculer ni perdre le pouvoir sans que leurs carrières et même leurs vies soient à risque. Et donc ils ne peuvent plus mettre aux voies leur pouvoir ce qui les empêcheraient d'accomplir leurs missions.

Après le vol éhonté de l'élection présidentielle américaine, après le maintien au pouvoir de Macron malgré son viol de la Constitution et son abaissement des institutions de la république, après la reconduction surprenante de Justin Trudeau comme Premier ministre du Canada bien que minoritaire, on peut assurer que l'épreuve de force est inévitable si l'on veut rétablir l'état de droit constitutionnel dans nos pays d'occident.

Georges Clément

[1] Charte des droits et libertés : Votée en 1982 comme texte à valeur constitutionnelle.

<https://ripostelaique.com/les-hommes-de-davos-biden-macron-et-trudeau-prets-au-pire.html>